

# PRIX PERRIN DE BRICHAMBAUT APPEL À CANDIDATURES 2018

Un concours national " météo et climat " pour les écoles, les collèges et les lycées



Ce prix a été créé en 1997 par l'association Météo et Climat afin d'honorer la mémoire de Christian Perrin de Brichambaut (1928-1995), ancien ingénieur à Météo-France et ancien président de Météo et Climat qui a beaucoup œuvré en faveur de la vulgarisation scientifique.

## QUI PEUT CONCOURIR ?

Ce concours est ouvert à tous les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) et à tous les enseignants de ces établissements. Les candidats doivent être âgés de moins de 18 ans au 31 mai 2018. Le concours est ouvert à tous les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) et à tous les enseignants de ces établissements. Les candidats doivent être âgés de moins de 18 ans au 31 mai 2018.

## JURY

Le jury est composé de représentants de l'association Météo et Climat, de représentants de la communauté scientifique et de représentants de la communauté éducative.

## DOTATIONS

- 1<sup>er</sup> prix : 700 €
- 2<sup>e</sup> prix : 500 €
- 3<sup>e</sup> prix : 300 €

## COMMENT CONCOURIR AU PRIX 2018 ?

Le dossier de candidature doit être envoyé à :

- La lettre de candidature doit être adressée à l'association Météo et Climat, 10 rue de la République, 92000 Nanterre.
- Le descriptif du projet doit être envoyé à l'association Météo et Climat, 10 rue de la République, 92000 Nanterre.
- Les supports graphiques doivent être envoyés à l'association Météo et Climat, 10 rue de la République, 92000 Nanterre.

## COMMENT ENVOYER LE DOSSIER ?

Par email : [dfi@meteo-climat.fr](mailto:dfi@meteo-climat.fr)

Par courrier :

10 rue de la République

92000 Nanterre

## EXEMPLES DE PROJETS

Le projet consiste à réaliser un jeu de rôle sur le thème du climat. Les élèves se répartissent en groupes et jouent les différents acteurs de la négociation internationale sur le climat.

## DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DU DOSSIER

31 mai 2018

Le dossier doit être reçu avant 18 heures.

Le dossier doit être envoyé par la poste en recommandé.

Le dossier doit être envoyé par la poste en recommandé.

## ATTRIBUTION DES PRIX

Les prix seront attribués aux établissements scolaires qui ont obtenu le meilleur résultat. Les prix seront attribués aux établissements scolaires qui ont obtenu le meilleur résultat.

Concours organisé par l'association Météo et Climat

Avec le soutien de

+ d'infos : [dfi@meteo-climat.fr](mailto:dfi@meteo-climat.fr) ou [www.meteo-climat.fr](http://www.meteo-climat.fr)

[www.meteo-climat.fr](http://www.meteo-climat.fr)



[Dfi@meteo-climat.fr](https://www.facebook.com/meteo.climat)



[7Dfi@meteo-climat.fr](https://twitter.com/meteo.climat)

